

# Vicky Labesse couvée par Native de l'Indre

Châteauroux. Elle a créé sa société de formation, en septembre dernier. La couveuse d'entreprise du Pôle local d'économie solidaire la suit de près.

Une amie connaissait la couveuse du PLES, elle m'a donné l'idée de demander conseil. Je suis venue et cela m'a beaucoup apporté. D'ailleurs, bien que mon activité soit lancée, je continue à être soutenue et conseillée. Vicky Labesse, jeune femme de 34 ans, a pris un virage à 180 degrés, à l'automne dernier et, pour le réussir, elle utilise les services du Pôle local d'économie solidaire (PLES) de Châteauroux et notamment sa couveuse d'entreprise, pilotée par Native.

## Un créneau dans la formation

Pendant dix ans, Vicky Labesse a été formatrice, notamment au Greta, dans le domaine de la petite enfance. Au



Vicky Labesse (à gauche) fréquente souvent les bureaux du Pôle local d'économie solidaire.

fil des ans, ces contrats se sont réduits et elle s'est posé la question d'une reconversion.

« J'ai pensé créer ma propre société de formation en propo-

sant, par exemple, une préparation au CAP petite enfance ou à la préparation du concours d'auxiliaire de puéricultrice, précise la jeune femme. Je me

suis lancée en septembre, après avoir obtenu mes agréments, en créant "Au plaisir d'apprendre" mais très vite, les conseils de la couveuse m'ont été précieux. Ils m'ont aidée dans de nombreux domaines. J'ai eu droit à un accompagnement personnalisé et à un appui administratif et comptable. »

La créatrice d'entreprise, après quelques mois d'activité, a le sourire ; la couveuse continue à lui apporter aides et conseils et elle peut se consacrer l'esprit plus libre à sa nouvelle activité. Pour l'instant, sa petite société connaît un bon démarrage et, petit à petit, elle se fait connaître, notamment avec son site Internet, [auplaisirdapprendre.com](http://auplaisirdapprendre.com)

Jean-François Levert

## repères

### “ Replacer l'économie au service de l'homme ”

« Notre association, créée en 1996, a pour mission essentielle de replacer l'économie au service de l'homme par un engagement citoyen », explique Paola Tisseur, responsable du Pôle local d'économie solidaire (PLES). Nous sommes là dans un premier temps pour accueillir et proposer des accompagnements individuels, de la simple idée à la réalisation effective. Pour cela, nous avons plusieurs outils dont un des principaux est la "Cagnotte solidarité emploi" et la couveuse "Native" de l'Indre ».

Le PLES qui aide à la création, en moyenne, d'une quinzaine d'entreprises par an, dispose d'un club des créateurs, lieu d'échange avec d'autres entrepreneurs créateurs, de la présence de bénévoles de l'entreprise qui apportent leur expérience et d'experts accompagnateurs, présents pour conseiller les créateurs.

« La Couveuse Native de l'Indre, précise Paola Tisseur, est un élément essentiel du dispositif d'appui à la création d'entreprise. Nous testons tout d'abord la

viabilité du projet et nous apportons appui comptable et administratif. »

L'entrepreneur peut commencer à travailler dans un cadre juridique spécial, c'est-à-dire qu'il peut travailler sous le numéro de siret du PLES et cela de trois à dix-huit mois.

Quant à la Cagnotte Solidarité emploi, il s'agit d'un fond citoyen créé en 1997. Il a pour but premier de lutte contre l'exclusion et les inégalités en permettant à des personnes d'obtenir un prêt d'honneur. Ce qui permet souvent

ensuite de retenir plus facilement l'attention des banques.

La cagnotte est alimentée par des particuliers qui souhaitent souscrire et qui peuvent obtenir des déductions d'impôts intéressantes.

« Depuis sa création, la Cagnotte a permis de soutenir financièrement plus d'une centaine de projets individuels et chaque année, ce sont plus de 30.000 € qui sont investis. Au final, on estime qu'une centaine d'emplois ont été concrétisés », souligne Paola Tisseur.

## ••• Elles rêvent de s'installer

Chaque dernier vendredi du mois, la couveuse d'entreprise, élément du Pôle local d'économie solidaire (PLES), accueille des porteurs de projets. « C'est un premier contact, explique, Séverine Pilorget, chargée de mission. Cette réunion d'information leur fait savoir ce que le Pôle met à leur disposition, ce qu'on peut leur proposer. » Elles étaient trois, vendredi dernier, en matinée, dans une salle de la pépinière d'entreprises, pour découvrir cette association et parler de leur projet qu'elles espèrent voir aboutir.

Il y a ainsi Christine, jeune femme qui a été licenciée et qui se trouve actuellement en

contrat de transition professionnelle. « J'aimerais devenir prothésiste ongulatoire à domicile, précise-t-elle. Je ne veux pas partir seule à l'aveuglette alors je suis venue ici sur les conseils de Pôle emploi pour, peut-être, entamer une démarche d'installation. »

Chantal, elle, voudrait vivre de sa passion : la création artistique. Elle est venue également sur les conseils d'une amie, assister à cette réunion de présentation du PLES.

Et puis, il y a Mélinda qui rêve de créer sa société d'organisation de mariages. Et elle aussi est venue sur les conseils d'une amie.



Tous les mois, le Pôle tient une réunion d'information à destination des porteurs de projets.

## le billet

### L'homme placé en avant

Le Pôle local d'économie solidaire, avec la crise, a sans doute pris encore plus d'importance pour tous ceux qui veulent s'en sortir, ont souvent un projet mais aucun appui et très peu de moyens pour se lancer.

Ainsi, avec la Cagnotte, l'un des outils du PLES, les porteurs de projets qui s'engagent avec l'association, reçoivent une somme d'argent qui permet ensuite d'aller voir, par exemple, une banque pour monter un dossier de prêt.

Mais le PLES montre aussi l'exemple en faisant appel à des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur enthousiasme pour aider à la réussite des projets. C'est réconfortant.

J.-F.L.

## le chiffre

# 10

### C'est le pourcentage des emplois solidaires en France.

Le marché de l'économie solidaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises solidaires) représente, en effet, 10 % des emplois en France, soit une entreprise sur dix. Cette économie constitue une alternative intéressante dans un contexte économique difficile. Ces dispositifs sont souvent amenés à accompagner des projets singuliers qui valorisent les ressources du territoire.

## relais

### L'Adar en appui à La Châtre

A La Châtre, l'économie solidaire a également toute sa place. Il s'agit de l'Association pour le développement agricole et rural (Adar) qui est le relais territorial du PLES sur ce territoire très rural.

Contact : Adar, 15, rue d'Olmor, à La Châtre.  
Tél./fax 02 54.48.08.82.